

## Exemple de réclamation F.P.Q. No 5

### Pour un véhicule de loisir usagé ayant été acheté ou loué d'un marchand dans les 60 jours précédant la prise d'effet de la F.P.Q. No 5 règlement à 5 % composé par année du prix d'achat

Prix d'achat du véhicule de loisir usagé

Ex : Moto, Motoneige, VTT, Campeur 15 000 \$

(A) Valeur de remplacement à 5% composé par année      (B)      (RAP)<sup>1</sup>

1 an	15 750.00 \$	1 an	14 250 \$
2 ans	16 537.50 \$	2 ans	13 500 \$
3 ans	17 364.37 \$	3 ans	12 750 \$
4 ans	18 232.59 \$	4 ans	12 000 \$
5 ans	19 144.22 \$	5 ans	11 250 \$

### **Exemple de règlement en perte totale la 5<sup>ième</sup> année**

(A) Valeur future	moins	(B)	(RAP)
19 144.22 \$			11 250 \$

Le montant du chèque fait à l'Assuré pour le remplacement de son véhicule au montant de la valeur future est de...

7 894.22 \$

#### Les avantages :

**Remboursement de franchise en perte totale** jusqu'à concurrence de 2 500 \$ pour les véhicules de moins de 150 000 \$.

**Remboursement de franchise en perte partielle** jusqu'à concurrence de 250 \$ ou 500\$ par évènement, selon l'option choisie.

**Allocation pour véhicule de courtoisie**, maximum de 75\$ par jour taxes incluses, limite de 2 250 \$.

<sup>1</sup> (RAP) = règlement de l'assureur de première ligne

Les conditions au contrat prévalent.